

IL FUT MAL INFORMÉ

On prévoit que M. Gordon va prier le Comité de se reporter à une déclaration qu'il a faite à Cobourg et qui va être corroborée, dans laquelle il affirmait avoir été mal renseigné sur les frais du voyage de noces du major Herridge. On va aussi déclarer que le nom de Mme Herridge n'a pas été prononcé.

“ Je ne voudrais faire d'injustice à personne en connaissance de cause et encore moins à un collègue du barreau canadien, déclare aujourd'hui M. Gordon. J'ai expliqué à Cobourg que j'avais confondu les deux choses. Je croyais alors que le major Herridge s'était présenté devant le Conseil privé au cours de son voyage de noces et à propos d'un litige relatif à la radio, surgi entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, alors qu'il s'y était présenté au nom d'une compagnie privée et dans une cause de brevet d'invention en matière de radio.”

Le Comité va probablement apprendre que dans son discours de Cobourg M. Gordon a déclaré avoir confondu les deux causes relatives à la radio, M. Herridge ayant déjà agi comme conseiller du premier ministre à la Conférence impériale.

Les témoins appelés à venir témoigner en faveur de M. Gordon vont probablement corroborer les explications de M. Gordon à Cobourg.

Pour ce qui est du wagon privé, il se peut qu'on fournisse une explication partielle mais on ne se rétractera pas complètement. On dira peut-être que les Chemins de fer Nationaux du Canada ont construit un nouveau wagon mais on ajoutera que le châssis de ce wagon avait auparavant servi à celui du gouverneur général.

Oui, c'est bien ce qui a paru en substance dans le—Est-ce là le *Citizen*?

M. BOWMAN: C'est le *Journal*.

Le TÉMOIN: Dans le *Journal*. C'est en substance ce que j'ai dit.

Le président:

D. Encore cette fois vous avez fait allusion au major Herridge mais pas du tout au premier ministre.—R. Pour cette raison: Le major Herridge était celui qui devait souffrir le plus de mes paroles, à mon sens. Le nom du premier ministre Bennett n'arrivait là qu'incidemment et comme membre du gouvernement qui avait retenu les services de M. Herridge. Le major Herridge était la personne à qui je devais surtout de retirer ce que j'avais dit d'elle.

D. Vous en a-t-on prié?—R. Et je persiste à le croire.

D. Les reporters vous ont-ils demandé si vous aviez quelque chose à dire du premier ministre?—R. Non, je ne crois pas que le nom du premier ministre ait jamais été prononcé.

D. Et c'est ce qui fait que vous n'y avez plus fait allusion quand vous vous êtes entretenu avec les reporters?—R. Non, en effet, il me semblait que le major Herridge était le principal intéressé dans l'affaire.

D. Les journaux ne l'ont pas dit, mais je crois que vous-même, n'est-ce pas, avez déclaré que le major Herridge avait reçu mission de représenter le gouvernement dans une certaine cause. Est-ce bien là ce que vous venez de dire dans votre témoignage?—R. Je croyais que le gouvernement avait retenu les services du major Herridge comme avocat.

D. Et non pour plaider une cause au nom du gouvernement? C'est ce que vous avez dit.—R. Oui.

D. C'est bien ce que vous avez dit?—R. Oui.

D. A Hamilton?—R. Oui, c'est bien ce que j'ai dit à Hamilton.

D. Vous étiez-vous assuré de l'exactitude des faits?—R. Des gens réputés me l'avaient affirmé. Je vis dans le journal qu'il avait plaidé une cause relative